

ASSAINISSEMENT – CHANGEMENT DE DÉLÉGATAIRE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025



Un nouveau contrat de délégation du service de l'assainissement collectif prendra effet au **1er janvier 2025** pour une durée de 5 ans. Il permettra de conforter la qualité de service en matière de contrôle d'exploitation, et de gestion du patrimoine, et ainsi de répondre au mieux aux besoins des différents usagers.

Le 1er janvier 2025, le numéro d'urgence **0 969 368 624** du nouveau délégataire Veolia Eau sera mis en service avec une disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour tous les abonnés.

Des informations concernant ce changement de délégataire figureront sur vos prochaines factures d'eau, qui vous seront adressées courant janvier 2025.

N.B. Le délégataire sortant, la société SEFO, assurera la gestion des réseaux d'assainissement, y compris la gestion des urgences, jusqu'au 31 décembre 2024.